



CHEF DU SERVICE D'ARCHITECTURE ET D'ARMATURE URBAINE

- Etre Ingénieur, Architecte, Urbaniste ou être classé à l'échelle 20 au moins, titulaire d'un diplôme supérieur, licence ou équivalent au moins ;
- Avoir 2 ans d'ancienneté effective au moins en tant que titulaire ou détaché à l'AUTO ;
Ou
- Etre classé à l'échelle 17 au moins et ayant 10 ans d'ancienneté effective au moins dans l'Administration dont 4 ans d'ancienneté au moins dans l'échelle précitée.
- Avoir une expérience dans le domaine des études, architecturales et urbaines.

Compétences requises :

- Avoir des compétences techniques dans le domaine des études urbaines et architecturales;
- Avoir des connaissances sur les procédures d'élaboration des documents d'urbanisme et de planification urbaine;
- Maîtrise de la réglementation régissant l'urbanisme, l'aménagement, la planification et la gestion urbaine ;
- Maîtrise des concepts d'urbanisme et d'aménagement ;
- Ayant participé à l'élaboration des documents d'urbanisme (SDAU, plans d'aménagement, plans de développement des agglomérations rurales...);
- Avoir des compétences managériales et relationnelles ;
- Maîtrise de la rédaction et de la communication écrite arabe et française;
- Maîtrise de l'outil informatique.

Qualités personnelles :

- Disponibilité et mobilité dans le travail ;
- Savoir communiquer et négocier ;
- Sens du relationnel ;
- Esprit d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Capacité d'encadrement ;
- Capacité à gérer les conflits ;
- Sens de confidentialité ;
- Sens de l'observation.

Am



Activités et missions principales :

- Veiller à la réalisation des études architecturales et du patrimoine architectural (son importance historique et culturelle) ;
- Assurer la mise en place d'un document-guide en vue de l'aménagement des espaces libres et de l'implantation des grands équipements structurant la ville.
- Veiller à la réalisation d'études architecturales;
- Assurer le suivi, la mise en œuvre et l'évaluation des documents d'urbanisme;
- Assurer l'établissement des plans d'aménagement sectoriels;
- Veiller au réajustement des plans d'aménagement ;
- Assurer l'élaboration des schémas directeurs et de projets urbains;
- Assurer les études et l'examen des règlements des plans d'aménagement;
- Apporter une assistance architecturale dans le milieu rural afin d'enrayer la construction sauvage ;
- Recenser et élaborer le programme des besoins en «équipements communautaires ainsi que des collectivités locales notamment pour les zones sensibles soumises à des études particulières, et pour le choix de l'emplacement des grands équipements communautaires (sièges d'administration, terrains de sports, hôpitaux; établissements scolaires,);
- Assurer le suivi et la coordination entre les différents membres de son équipe ;
- Assurer l'application et l'amélioration continue du processus rattaché au service.

Dossier de candidature :

Toute candidature sera accompagnée :

- D'une demande manuscrite ;
- D'un curriculum vitae ;
- D'une appréciation du responsable hiérarchique sur les compétences et les connaissances professionnelles, l'efficacité et le rendement ;
- D'une note rédigée par le candidat précisant ses motivations pour la prise en charge du service et de la compréhension des tâches y afférentes (2 à 3 pages) ;
- D'un plan d'action pour le court et moyen terme (2 à 3 pages) ;
- D'un engagement sur l'honneur signé par le candidat afin de veiller à la bonne moralité du fonctionnement et la gestion du service.

Les dossiers doivent être déposés sous pli fermé au plus tard le 30 octobre 2025 à 16 h au service du personnel de l'Agence Urbaine d'Oujda.

Am



AGENCE URBAINE D'OUJDA

Bd. Thami Elghal, Quartier Administratif - Oujda - Tél : 05 36 68 04 13 - Fax : 05 36 68 04 10
E-mail : auro@menara.ma - Web : www.auro.org.ma



الوكالة الحضرية لوجدة

شارع التامي الغال، الحي الإداري، وجدة - الهاتف : 05 36 68 04 13 - الفاكس : 05 36 68 04 10
البريد الإلكتروني : auro@menara.ma - موقع ويب : www.auro.org.ma